

# OBSERVATOIRE<sup>1</sup> DE L'UTILISATION DES ADRESSES IP AU MAROC

**Situation à fin juin 2019**

## I. Adressage IP

### 1. Allocation de l'espace des adresses IP

Les blocs des adresses IP sont distribués par l'IANA<sup>2</sup> aux cinq Registres Internet Régionaux (RInR) :

- AFRINIC : (Afrique Registre Internet Régional) pour l'Afrique et l'Océan Indien.
- APNIC (Asia Pacific Network Information Center) pour l'Asie – Océanie.
- ARIN (American Registry for Internet Numbers) pour l'Amérique du Nord.
- LACNIC (Latin American and Caribbean Internet Addresses Registry) pour l'Amérique du Sud.
- RIPE NCC (Européen Network Coordination Center) pour l'Europe.

Ces RInR affectent les blocs des adresses IP aux Registres Internet Locaux (LIR : Local Internet Registry) relevant de leur zone géographique qui, à leurs tours, les assignent à des tiers (en général leurs clients). Les LIR sont généralement des opérateurs de Réseaux de Télécommunications ou des fournisseurs d'accès Internet.

Au niveau du Maroc, et à fin juin 2019, douze (12) LIR sont déclarés auprès de l'AFRINIC: cinq (5) opérateurs de télécommunication (Cimecom, Ifissalat Al-Maghrib, Médi Telecom, Société d'Aménagement et de Développement Vert (SADV) et Wana Corporate), le CNRST (Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique), la société EXPEREO MAROC, la société N+ONE ainsi que quatre prestataires des noms de domaine **.ma** : Genius Communication, Medafrica Systems, MTDS et Pixi Media.

Par ailleurs, des entités nationales sont également membres de l'AFRINIC, dont l'ANRT.

### 2. Répartition chez l'AFRINIC des allocations en adresses IPv4 par pays

Jusqu'à fin juin 2019, le Maroc détient 11%<sup>3</sup> des plages d'adresses IPv4 allouées au niveau de l'Afrique et l'Océan Indien, et est le 3<sup>ème</sup> plus grand utilisateur des adresses IPv4 en Afrique.

### 3. Stock en adresses IPv4 encore disponibles chez l'AFRINIC

A fin juin 2019, 5,2 millions d'adresses IPv4 sont encore disponibles chez l'AFRINIC, contre 6,7 millions à fin 2018.

## II. Espace des Adresses IPv4 allouées au Maroc

Les allocations des adresses IPv4 sont effectuées par les RInR sous forme de blocs CIDR (Classless InterDomain Routing), et chaque bloc correspond à un nombre déterminé d'adresses IPv4.

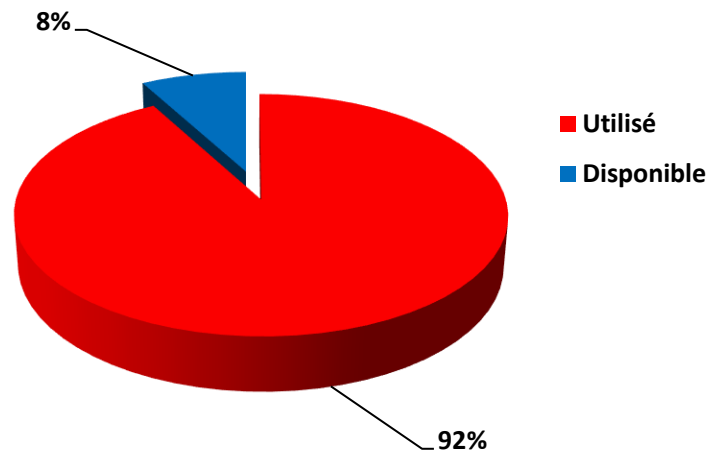
<sup>2</sup> : IANA: Internet Assigned Numbers Authority [www.iana.org](http://www.iana.org), est une composante de l'ICANN dont le rôle est la gestion de l'espace d'adressage IP et de nommage Internet.

<sup>3</sup> : Source [www.afrinic.net](http://www.afrinic.net).



#### 4. Etat de consommation des adresses IPv4 chez les LIR marocains

En termes de consommation des adresses IPv4 allouées par l'AFRINIC aux principaux LIR marocains, 92% des adresses IPv4 sont effectivement utilisées à fin juin 2019.



### III. Espace des adresses IPv6 allouées au Maroc

L'IPv6 (Internet Protocol version 6) dispose d'un espace d'adressage représenté sur 128 bits, au lieu de 32 bits (cas de l'IPv4).

A fin juin 2019, quatorze (14) plages d'adresses IPv6 sont attribuées au Maroc (vs 13 à fin 2018). Cette situation est appelée à augmenter considérablement compte tenu des initiatives menées actuellement, en concertation et sous le pilotage du Ministère chargée de l'Economie Numérique, pour la sensibilisation, la formation et l'incitation à la migration vers l'IPv6.